

## Chronique de la CILA

La CILA a tenu son assemblée bisannuelle à l'Université de Lausanne, le 27 janvier dernier. A cette occasion, les participants ont eu le plaisir d'apprendre que M. René RICHTERICH, membre du bureau de la CILA depuis de nombreuses années, auteur de plusieurs ouvrages, articles et méthodes d'enseignement des langues, expert fréquemment consulté par les institutions nationales et internationales, s'est vu décerner le titre de docteur honoris causa de la Sorbonne. Nous tenons à féliciter très sincèrement notre collègue de cette distinction qui non seulement honore l'homme personnellement, mais rejaillit sur la CILA, sur notre pays et, plus largement, sur la linguistique appliquée.

Une partie importante de l'assemblée a été consacrée à la révision du règlement de notre Commission. En effet, si la CILA a été créée il y a bientôt 25 ans, à l'initiative notamment de Georges REDARD, son premier règlement date de 1970. Ce premier document, fort succinct, a été réactualisé en 1980. Il n'en demeure pas moins qu'une révision plus fondamentale s'imposait. Le projet présenté a été adopté à l'unanimité des quelque vingt membres présents. Ce texte doit répondre mieux à la situation actuelle et permettre une plus grande souplesse dans le fonctionnement de la Commission.

Les principales de ces innovations portent sur les points suivants: tout d'abord, la liste des institutions universitaires représentées de droit à la CILA a été remise à jour, institutions auxquelles s'adjoignent un représentant du canton des Grisons et un du canton du Tessin.

A ce noyau de membres titulaires s'ajoutent un certain nombre de membres associés, disposant d'une voix consultative, élus par cooptation pour remplir des fonctions précises au sein de la Commission, ou désignés par des organismes non universitaires, mais directement concernés par l'enseignement des langues.

Enfin, une catégorie nouvelle de membres a été instituée: celle des membres honoraires, qui doit permettre de maintenir le contact avec des personnes qui, en raison de leur âge notamment, ne représentent plus une Université au sein de la CILA ou n'y exercent plus de fonction précise.

De plus, le document élaboré précise les buts de la CILA et établit une liste des moyens qu'elle peut mettre en œuvre pour les atteindre.

Parmi les autres points importants à l'ordre du jour de cette séance, citons les premières JOURNÉES SUISSES DE LINGUISTIQUE APPLIQUÉE, qui se dérouleront les 17 et 18 mars à l'Université de Neuchâtel. Le programme, extrêmement varié, comporte une quinzaine d'exposés d'une

demi-heure, discussion comprise, et une vingtaine de «posters» qui seront présentés et commentés par leurs auteurs. Cette manifestation, qui sera inaugurée par une conférence du professeur REDARD, est largement ouverte à tous les intéressés. Les Actes des Journées feront l'objet du No 50 du Bulletin CILA.

L'assemblée a en outre pris connaissance du rapport d'un groupe de travail présidé par H. WEBER et constitué pour répondre à une enquête menée par M. A. GUEX sur le matériel destiné au laboratoire de langues. Les réflexions du groupe l'ont conduit à déborder largement du cadre de l'enregistrement sonore pour envisager des technologies plus variées, et notamment l'ordinateur et les divers programmes offerts sur le marché ou par des particuliers. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce problème.

Enfin, nous saisissons l'occasion offerte par cette chronique pour rappeler que le Congrès mondial de l'Association Internationale de Linguistique Appliquée (AILA) aura lieu à Halkidiki, en Grèce, du 15 au 21 avril 1990.

le président:  
RENÉ JEANNERET